ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Associations et clubs

Question écrite n° 2492

Texte de la question

M Joseph-Henri Maujouan du Gasset expose a M le ministre delegue aupres du ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale, charge des personnes agees, que, depuis quelques annees, et c'est une excellente chose, on assiste a un « foisonnement » de clubs pour personnes agees. Il lui demande s'il est possible de chiffrer le nombre de clubs pour personnes agees existant actuellement en France.

Texte de la réponse

Reponse. - La vie associative en France est en plein essor et les retraites non seulement ne sont pas restes a l'ecart de cette evolution generale mais ils y ont contribue de facon significative en developpant massivement les associations specifiques de personnes agees. Ainsi, il ressort d'une enquete menee par la caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salaries, en 1987, que sur une fourchette de 300 000 a 500 000 associations, il existerait actuellement environ 30 000 clubs et associations de personnes agees. Il est a rappeler que les clubs pour le troisieme age presentent une utilite sociale non negligeable et que le Gouvernement, attentif a la situation des personnes agees, est extremement sensible aux efforts visant a favoriser le maintien a domicile de cette categorie de population qui passe notamment par le developpement des structures d'animation telles que ces clubs.

Données clés

Auteur : M. Maujouan du Gasset Joseph-Henri
Circonscription : - Union pour la démocratie française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 2492
Rubrique : Personnes agees
Ministère interrogé : personnes âgées
Ministère attributaire : personnes âgées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 septembre 1988, page 2572